



**Compte Rendu
réunion d'échanges du 21 octobre 2025
entre AUPPSV et SPL SVLH**

Participants :

- SPL : Florent DULOIR (maître du port)
- AUPPSV : Georges COURTAY, Jean RIBY et Denis LATIRRE

- Personnel du port de Saint Vaast et animations :

Un nouvel agent, Olivier Simon a été embauché à temps plein le 23/06/2025.

L'équipe se voit soulagée de la surcharge de travail due au départ de Yannick d'août 2024.

L'objectif affiché est de poursuivre les différentes remises à niveau des équipements du port, puis de les maintenir dans la durée.

Durant la saison estivale, deux saisonniers ont été affectés principalement à l'accueil (bureau), au pointage sur le plan d'eau et à la propreté des espaces du port. (Un plein temps durant 2 mois et un 3 jours/semaine durant 2,5 mois).

En saison, les pots d'accueil du mardi soir ont reçu une bonne fréquentation avec 40 à 60 participants, essentiellement des équipages visiteurs mais aussi des locaux dont des représentants du YCSV.

Lors d'une de ces soirées, une présentation du GIEC sur les mammifères marins observables a été appréciée.

Deux journées d'informations sur le thème de la réglementation plaisance et pêches ont eu lieu, l'une avec 25 participants à la Capitainerie ; l'autre, organisée avec l'association des pêcheurs plaisanciers, a réuni 40 personnes.

- La Course du Figaro-Paprec et la Course Croisière EDHEC :

La Solitaire du Figaro

Pour Florent, l'accueil de l'arrivée des 32 bateaux de la course a été une belle expérience et une grande réussite à Saint Vaast. Le fait d'avoir regroupé les bateaux au ponton J en face du village a permis une proximité favorable. L'équipe du port a aidé les voiliers dans le bassin à se mettre au ponton dans un ballet bien orchestré.

Toute l'équipe du port était sur le pont à partir 01:30 du matin le vendredi de l'arrivée avec le renfort ponctuel d'Estelle (étudiante, saisonnière cet été).

Avec le recul, et la gestion des portes du bassin, il paraît plus simple d'organiser un départ, plutôt qu'une arrivée, forcément étalée dans la durée.

La gestion spécifique de la hauteur d'eau dans le bassin n'a pas posé de problème du fait de la période de vives eaux (surcote de 50 cm) mais a imposé le départ des voiliers dès le samedi soir (coef de 62). Ceci n'aurait pas été possible en mortes eaux.

L'entrée de jour des voiliers dans le bassin a permis aux spectateurs, malgré la bruine, de faire une haie d'honneur, ce qui a été apprécié des équipes à bord des bateaux à ce moment là !



Le village sur le parking de l'école de voile était noir de monde lors des remises des prix des vendredi (3ème étape) et samedi (classement général), cela a été apprécié des coureurs, ils ont pu chacun s'exprimer et sont tous d'une grande simplicité.

Le samedi soir l'équipe de la SPL s'est réunie autour d'un barbecue avant l'appareillage des voiliers.

Une dizaine de bateaux visiteurs étaient présents sur cette période dont 2 voiliers de grandcamp maisy qui ont participé à la régates du YC du samedi.

La course croisière EDHEC

Gilbert DOUCET a annoncé que Saint Vaast accueillera cet événement regroupant environ 120 voiliers, J80, Grands Surprise, et autres voiliers jusqu'à 11m entre le 18 et le 26 avril 2026.

Cette flottille sera regroupée à proximité de l'entrée du port comme il est pratiqué lors des tours des ports de la Manche.

A cette date en début de saison (vacances de Pâques), il n'y a pas encore d'afflux de visiteurs.

La SPL met des espaces de la concession portuaire à disposition de l'organisateur (EDHEC), l'organisateur prend en charge l'aménagement du village et la sécurité associée. Seule une partie du parking résident sera occupée par l'EDHEC : le fond près du grillage et du parking de la Marina.

Le village nautique serait au même emplacement que celui du Figaro.

Un village festif « nuit » sera dressé sur les terrains près de la Hougue.

Cette partie sera ouverte du jeudi au WE (billetterie). L'affluence sera à son comble sur ce créneau. Jusqu'à 3000 personnes possibles.

Le YC est sollicité pour trouver 2 bateaux comité à louer à l'organisation.

- Démarche Ports Propres :

Saint Vaast a obtenu en juin la certification Port Propre (Norme iso européenne) et actif en biodiversité.

L'obtention de cette certification (avec le port de Barneville Carteret) a permis de mettre un coup de projecteur sur le port avec des articles et des passages à la télévision à la clé. (1^{er} Port en région Normandie ayant reçu cette certification) - certification plus courante en Bretagne.

Pour l'équipe du port, cette démarche est un aboutissement et une reconnaissance du travail réalisé, les équipements essentiels étaient mis en place depuis 2005. (La formalisation, la gestion et le suivi imposés sont eux récents)

Dans ce cadre, un plan d'action (boîte à idée) visant à recenser des améliorations et à palier aux remarques dans une échéance pluri annuelle est dressé.

Dans ce cadre nous notons dès à présent les avancées suivantes :

- les espaces verts ont été réaménagés et mieux tenus durant l'année (Florent signale un départ possible prochain de la jardinière de la ville... à suivre).
- le réaménagement de l'espace au dessus de la cuve eau de pluie des sanitaires de la Marina avec une table de pique nique.
- la mise en fonctionnement depuis juin de l'utilisation de l'eau de pluie dans les toilettes de la Marina.
- un zonage bien indiqué au niveau de la déchetterie de la Zone Technique (ZT).



- la remise en service du portail de la ZT, et des barrières du parking résidents.

Florent annonce travailler à :

- Compléter les tables de pique nique : en remettre une vers la passerelle du ponton D, nous suggérons d'en mettre une seconde dans le massif au SE de la Marina.
- Dans une quatrième tranche de travaux sur la jetée feu vert procéder à l'aménagement de sa surface pour la rendre plus attractive (nivellement, aspect, lieu de pique nique).
- Bateau de servitude électrique : Ce bateau est adapté et silencieux pour faire le pointage dans le bassin. A l'usage, lors des remorquages ou manœuvres en se mettant à couple d'autres unités, l'angle de braquage de l'embase de propulsion manque d'amplitude, il faudrait l'adapter. Le couple de l'hélice permet de bouger des bateaux de bonne taille, ceci est positif.

Démarche éco-geste : Florent indique ne pas avoir de retour du bilan de la démarche et des enquêteurs, si ce n'est qu'ils ont reçu un bon accueil des plaisanciers.

Travaux divers :

- la troisième tranche de travaux de renforcement de la jetée du feu vert à été faite en juin dernier
- l'étude d'une solution pour le carénage de bateaux de pêche prends une nouvelle direction : Dans un premier temps, un panneau d'interdiction de carénage à été placé dans l'avant port. Avec le nouveau roulève de capacité 35T qui va être mis en service (épreuve technique validée le 18/10/25), les petits bateaux pourront être grutés sur la ZT, les plus gros vont à Cherbourg ou à Port en Bessin. Aussi, d'ici l'été prochain, l'étude et les travaux d'un caniveau à réaliser sur la cale du chantier Bernard en arrière des chariots devraient être lancés. (relevage des effluents via une citerne à déverser dans le séparateur de la ZT). Il espère que ceci sera moins coûteux que le budget annoncé de 60.000€.
- Etat des surfaces des pontons B et C : les platelages devraient être changés cet hiver avec l'élargissement du ponton B, celui ci serait modifié pour recevoir à terme la vedette SNSM avec l'adjonction de quelques cat-way. Florent doit voir avec Carteret qui est en train de déclasser un ponton pour récupérer du matériel.
- Dans le cadre de l'arrivée du Figaro pour filmer les fonds sous le ponton J, Florent a pu se rendre compte de l'état des anodes des pieux (il ne reste rien – ce que nous répétons depuis de nombreuses années...) La commande des anodes à poser n'est pas encore passée, Florent annonce prioriser ceci pour les mettre en place courant 2026.
- Échelle prototype de la grande jetée pour les pêcheurs : pas de retour d'information à ce jour.

Fonctionnement des bornes électriques et eau des pontons :

Le port avait entrepris une remise à niveau complète de ces bornes (borne par borne en atelier), l'avancement est le suivant :

Ponton A B C les bornes ont été refaites.

Pontons E les travaux viennent de reprendre sur le ponton E (D ensuite) changement des temporisations par du matériel neuf (électricité 12 h), 2 robinets d'eau par borne (et pas de connecteurs rapides) (temporisation 20 mn)

Nous signalons que les robinets du pontons H sont trop espacés : Le port voulant limiter la consommation d'eau ne tient pas à faire de modifications.

Florent indique qu'il respecte les préconisations d'avoir une prise électrique par emplacement pour les bateaux habitables, mais que cela n'est pas le cas à partir du ponton H.



Sanitaires MARINA : Le port maintient la fermeture hivernale entre la fin des vacances de la toussaint et le début des vacances de pâques.

La situation n'évolue pas malgré nos demandes répétées !

Georges suggère qu'un sanitaire de chantier soit disposé sur la zone technique en compensation.

Florent indique qu'ils envisagent cela (urinoir + toilette) dans le cadre de la démarche port propre sous un délai de 2 ans avec la mise en place d'un conteneur de micro filtration en complément du dispositif décanteur deshuileur actuel. Ceci serait placé près du local USHIP.

Dispositif de dépollution (robot)

Nous signalons que le sac n'est pas toujours vidé dès qu'il est plein. Florent avoue des loupés à ce sujet. En moyenne 20kg de déchets sont retirés tous les 5 jours.

- Le voilier « Le Than »

Nous indiquons que l'apparence du bateau n'est pas propice à la location de celui ci, (absence de bôme, capote en piteux état). Florent avait indiqué en avril que les voiles étaient fatiguées.

Il hésite sur le devenir du bateau, le mât et le gréement ont été reposés sans être réglés pour débarrasser le terre plein ce printemps ! Il a fait estimer la valeur du bateau (9m) par USHIP et n'est pas décidé, à ce jour, entre le vendre ou le remettre à niveau pour la location.

L'expérience de loueur d'y il y a quelques années l'a visiblement échaudé.

Selon les demandes dans cette taille de bateau, il n'y a pas de pression pour évacuer ce bateau et récupérer sa place.

Tarifs d'électricité Résident

Georges indique qu'en fonction de la baisse constatée des tarifs d'électricité ENEDIS, il serait logique que cette baisse soit répercutée sur les tarifs de compléments électriques.

Florent s'engage à en parler rapidement à la Direction de la SPL pour que cela soit pris en compte dans les prochains tarifs.

Au passage, à notre question, il indique que l'indice d'inflation qui devrait être pris en compte pour la réévaluation des tarifs 2026 est de 0,6 %.

- Restaurant « La MARINA » :

Personne n'est satisfait de la gestion du restaurant. Depuis cet été, celui ci n'est ouvert qu'aux heures des repas et ceci même durant l'ouverture du village Figaro !

Le personnel n'a pas tendance à rester.

Florent cherche à organiser une réunion entre la SPL et Mr Moretton (attributaire de l'AOT, société Auror)

La fréquentation de la Marina est en forte baisse...

Au restaurant, il y a eu cette année un défaut de vidange de la cuve à graisse installée l'hiver dernier. Ceci à pollué les eaux pluviales recueillies pour les toilettes. (Problème réglé depuis, mais le niveau de remplissage de la cuve à graisse est à gérer par le restaurant)

- Bateaux à l'abandon



Un bateau de type Shérif jaune est entre deux eaux près de l'élévateur. Florent indique une situation complexe, sans recourt possible.

A étudier la possibilité à charge du port, du transport de cette unité dépouillée de ses équipements vers une filière de déconstruction.

Le Sweden, est en cours de déchéance de propriété.

2 autre bateaux font l'objet de procédure en cours (dont un sur la ZT)

A noter qu'un bateau a trouvé acquéreur ce printemps et est parti depuis à Carteret.

Les mails de Florent sont toujours accompagnés de 2 fois sa carte de visite : Florent explique que c'est un défaut du système Alizée utilisé. Il va remonter ce problème...

- Éclairage et réverbères :

Florent indique que les travaux d'éclairages sont finalisés à l'exception d'un réverbère situé dans un arbre.

- Drague SPL :

Florent n'a pas d'info sur le fonctionnement de la drague employée cet automne à Carteret.

Georges évoque l'utilité de bouées d'attente sur le plan d'eau, sujet qui a été soulevé lors de l'organisation de la Solitaire et qui aurait rendu service...

Florent botte en touche en indiquant, avec à propos, que ceci est en dehors de la zone portuaire et donc ne concerne pas la SPL...

Pour créer une Zone de mouillage (ZMEL) une association doit en faire la demande pour obtenir une autorisation de mise en place et ensuite la gérer ! (ce n'est pas dans l'optique de notre association)

Notre demande n'est pas une zone de mouillage mais une solution d'attente à marée basse avant de rentrer au port !

Listes d'attentes

Le cumul des listes d'attentes est à date de 99 demandes (94 noms) avant l'attribution d'une dizaine de places en cours. A l'issue de la phase d'attribution, il devrait rester de l'ordre de 85 demandes en attente.

En octobre 2024, à l'issue des attributions, il y avait 102 demandes en attente.

Voir tableau récapitulatif ci dessous.

listes attentes		
catégories	Oct 2025	Oct 2024
< 5m	9	4
< 6m	31	48
< 7m	27	21
< 8m	5	6
< 9m	4	0
< 10m	10	16
< 11m	3	1
< 12m	1	1
< 13m	4	2
< 14m	5	3
cumul	99	102

avant attributions | après attributions